

SYLGARD(R) 309 SILICONE SURFACTANT**1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE**

No. de la F.S.: 02352494

NOM DU FOURNISSEUR:Dow Corning Canada Inc.
15-6400 Millcreek Drive, Suite 416
Mississauga, ON, Canada L5N 3E7

Préparé par Product Safety: (800) 248-2481

NEWALTA: (800) 567-7455

Date de révision: 2009/05/06

NOM DU FABRICANT:Dow Corning Corporation
South Saginaw Road
Midland, Michigan 48686

Téléphone d'urgence 24 heures: (989) 496-5900

CLASSIFICATION SIMDUT: Catégorie B, Division 6.
Catégorie D, Division 2B.

Utilisation du Produit: Agent de surface, Traitement du cuir, TEXTILE, LUBRIFANTS DE FILS

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**MESURES D'URGENCE GENERALES**

Description Générique: Silicone.

Etat Physique: Liquide.

Couleur: Ambre.

Odeur: Odeur caractéristique.

Il n'existe pas de composants avec des limites d'exposition en milieu de travail.

+++++

EFFETS SUR LA SANTE POTENTIELSEffets aigus

Yeux: Le contact direct peut entraîner une grave irritation.

Peau: Aucune irritation significative n'est prévue à la suite d'une seule exposition à court terme.

Inhalation: Aucun effet significatif n'est prévu à la suite d'une seule exposition à court terme.

Ingestion: Faible danger d'ingestion pour une utilisation normale.

Effets suite a une exposition répétée/prolongée

Peau: L'exposition répétée ou prolongée peut causer une irritation.

SYLGARD(R) 309 SILICONE SURFACTANT

Inhalation: Aucune information pertinente connue.

Ingestion: L'ingestion ou la déglutition répétée de grandes quantités peut causer des lésions internes.

Signes et Symptômes d'une surexposition

Aucune information pertinente connue.

Certains Malaises et Maladies sont aggravés par suite d'une exposition

Aucune information pertinente connue.

Les effets potentiels d'une surexposition énumérés ci-dessus sont fondés sur des données et des résultats d'études menées sur des compositions similaires, des données portant sur les composants et/ou des études d'experts menées sur le produit. Veuillez vous référer à la section 11 pour connaître le détail des renseignements d'ordre toxicologique.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Numéro de CAS</u>	<u>Pds (%)</u>	<u>Nom du composant</u>
125997-17-3	> 60.0	3-(3-Hydroxypropyl) -heptamethyltrisiloxane, ethoxylated, acetate

Les ingrédients énumérés ci-dessus sont des produits contrôlés selon le Règlement sur les produits contrôlés (RPC) modifié. SOR/88-555.

4. PREMIERS SECOURS

Yeux: Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.

Peau: Retirer de la peau et bien laver à l'eau et au savon ou à l'aide de détergent à sec. Consulter un médecin si l'irritation ou d'autres malaises se développent ou persistent.

Inhalation: Aucune mesure d'urgence n'est requise.

Ingestion: Consulter un médecin

Notes au médecin: Traiter selon l'état de la personne et les conditions d'exposition.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair: 212 °F / 100 °C (Pensky-Martens coupe fermée)

Auto-Inflammation: Pas disponible.

Limites D'inflammabilité dans l'air: Pas disponible.

SYLGARD(R) 309 SILICONE SURFACTANT

Moyens d'extinction:	Pour les gros incendies, utiliser de la poudre extinctrice, de la mousse ou de l'eau pulvérisée. Pour les petits incendies, utiliser du dioxyde de carbone (CO ₂), de la poudre extinctrice ou de l'eau pulvérisée. L'eau peut être utilisée pour refroidir les récipients exposés au feu.
Mesures de lutte contre l'incendie:	Il convient de porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection pour combattre de gros incendies de produits chimiques. Pulvériser avec de l'eau les conteneurs exposés au feu afin de les maintenir froids. Déterminer la nécessité d'évacuer ou d'isoler la zone en accord avec le plan d'urgence en vigueur.
Risques d'incendie inhabituels:	Aucun(e).

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Retenue/Nettoyage:	Procéder à l'évacuation ou à l'isolation de la zone conformément à la procédure d'urgence locale. Respecter toutes les recommandations liées au matériel de protection personnelle (décrites aux sections 5 et 8). Pour les déversements importants, installer des digues au d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit confiné par des digues peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un contenant approprié. Nettoyez les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié. Nettoyer la zone de façon appropriée puisque certains produits de silicone, même en petites quantités, peuvent présenter un risque de dérapage. Le nettoyage final peut exiger l'utilisation de vapeur, de solvants ou de détergents. Éliminer l'absorbant ou les produits de nettoyage saturés de façon appropriée, puisqu'une combustion spontanée peut se produire. Des lois et des règlements locaux, provinciaux et fédéraux peuvent s'appliquer aux déversements et à l'élimination de ce produit et des produits et des articles utilisés pour le nettoyage des déversements.
--------------------	---

Note: Voir la section 8 sur l'équipement de protection personnelle sur les déversements. Appelez au (989) 496-5900, pour de plus amples renseignements.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Employer en présence d'un système de ventilation adéquate. Des quantités traces d'oxyde d'éthylène (OE) peuvent être présentes et pourraient s'accumuler dans l'espace vide des récipients d'entreposage et de transport ; toutefois, on ne s'attend pas à ce qu'elles génèrent des concentrations d'OE supérieures aux limites d'exposition. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau. Ne pas ingérer.

Le produit génère d'infimes quantités d'hydrogène gazeux inflammable pouvant s'accumuler. Ventiler de façon suffisante afin de maintenir les vapeurs bien en deçà des limites d'inflammabilité et d'exposition. Ne pas remballer. Ne pas entreposer dans des contenants en verre pouvant éclater en raison de l'accumulation de pression. Les événements obstrués peuvent augmenter l'accumulation de pression. Maintenir le récipient fermé et conserver à l'abri de l'eau et de l'humidité.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**Limite d'exposition du composant**

SYLGARD(R) 309 SILICONE SURFACTANT

Il n'existe pas de composants avec des limites d'exposition en milieu de travail.

Contrôles D'ingénierie

Ventilation du poste de travail: Aucun(e) ne devrait être requis(e).
Ventilation générale: Recommandé.

Equipements de Protection Individuelle pour les Manipulations de Routine

Yeux: Utiliser des lunettes à coques pour travailleur de l'industrie chimique.
Peau: Il suffit de se laver au moment des repas et à la fin des quarts de travail.
Gants convenables: Évitez tout contact avec la peau en mettant en vigueur de bonnes procédures et pratiques d'hygiène industrielle. Choisissez et utilisez des gants et/ou des vêtements protecteurs pour réduire encore plus la possibilité de contact avec la peau. Consultez le fabricant de vos gants et/ou de votre équipement de protection personnelle pour le choix de matériaux compatibles appropriés.
Inhalation: Aucune protection respiratoire ne devrait être requise.
Respirateur Convenable: Aucun(e) ne devrait être requis(e).

Equipements de Protection Individuelle en Cas de Déversements

Yeux: Utiliser des lunettes à coques pour travailleur de l'industrie chimique.
Peau: Il suffit de se laver au moment des repas et à la fin des quarts de travail.
Inhalation/Respirateur Convenable: Aucune protection respiratoire ne devrait être requise.
Mesures de Précaution: Eviter tout contact avec les yeux. Eviter tout contact avec la peau. Ne pas ingérer. Veuillez apporter de soin raisonnable
Commentaires: Des quantités traces d'oxyde d'éthylène (OE) peuvent être présentes et pourraient s'accumuler dans l'espace vide des récipients d'entreposage et de transport ; toutefois, on ne s'attend pas à ce qu'elles génèrent des concentrations d'OE supérieures aux limites d'exposition.

Note: Ces précautions concernent une manipulation à la température de la pièce. L'utilisation à des températures élevées ou les applications en aérosol peut nécessiter des précautions supplémentaires. Pour plus d'information au sujet de la toxicité de l'inhalation d'aérosol, veuillez vous reporter au document de directives au sujet de l'utilisation de matériaux à base de silicone dans les applications en aérosol développé par l'industrie de la silicone ou contactez le groupe du service à la clientèle Dow Corning ().

SYLGARD(R) 309 SILICONE SURFACTANT**9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Etat Physique:	Liquide.
Couleur:	Ambre.
Odeur:	Odeur caractéristique.
Seuil olfactif:	Non disponible.
Densité @ 25°C:	1.031
Viscosité:	30 cSt
Point de Congélation:	Pas disponible.
Point Ebullition:	> 65 °C
Tension de Vapeur @ 25°C:	Pas disponible.
Densité de la vapeur:	Pas disponible.
Taux d'évaporation:	Non disponible.
Solubilité dans l'eau:	Pas disponible.
Coefficient de répartition eau / huile:	Non disponible.
pH:	Pas disponible.
Contenu Volatile:	Pas disponible.
Point d'éclair:	212 °F / 100 °C (Pensky-Martens coupe fermée)
Auto-Inflammation:	Pas disponible.
Limites D'inflammabilité dans l'air:	Pas disponible.

Note: Ces informations ne sont pas destinées à la rédaction de spécification de produits. Veuillez contacter Dow Corning avant de rédiger vos spécifications.

10. STABILITE ET REACTIVITE

stabilité chimique:	Stable.
Polymérisation dangereuse:	La polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à Eviter:	Aucun(e).
Materiaux à Eviter:	Les comburants peuvent entraîner une réaction. L'eau, les alcools, les produits acides ou basiques et de nombreux métaux et composés métalliques, lorsqu'ils sont mis en présence du produit, libèrent de l'hydrogène gazeux inflammable qui peut former un mélange explosif avec l'air.

Produits de décomposition dangereux

Le claquage thermique de ce produit durant un incendie ou sous des conditions de chaleur intense pourrait mener aux produits de décomposition suivants: Oxydes de carbone et traces de résidus de combustion de composés carbonés. Dioxyde de silicium. Formaldéhyde.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

SYLGARD(R) 309 SILICONE SURFACTANT**Données sur la toxicité aigue du Produit**

	<u>Espèces</u>	<u>résultats D'essais</u>
Cutanée LD50:	Lapin	> 2,000 mg/kg

Renseignements supplémentaires sur la toxicité du Produit

Quatre groupes de 10 rats mâles et femelles ont reçu du SYLGARD(MD) 309 par voie orale à raison de 5 jours par semaine, pendant 28 jours, en doses quotidiennes de 0, 33, 300 et 1 000 mg par kg. Au cours de l'étude, les animaux ont été surveillés afin de déceler des signes cliniques de toxicité et de mortalité et pour évaluer la prise de poids et la consommation alimentaire. Au bout de 28 jours, les rats ont été sacrifiés et soumis à une analyse d'urine et à des analyses hématologiques et de chimie clinique, de même qu'à un examen macroscopique et microscopique des tissus. Aucune découverte importante ayant une pertinence biologique n'a été signalée pour les rates. Des effets mineurs liés au traitement (notamment la prise de poids et la consommation alimentaire) ont été signalés pour les rats mâles appartenant au groupe dont le dosage quotidien était de 1 000 mg par kg.

Les résultats des études de toxicologie aiguë énumérés ci-dessus sont fondés sur des tests menés sur ce produit et(ou) sur des tests effectués sur des produits similaires.

Renseignements sur la toxicité des composants

Un composant de ce produit appliqué sur la peau de lapins à des doses très importantes pendant 24 heures a provoqué des lésions aux poumons. Ce peut être une réponse qui n'affecte que les lapins et sa signification pour les êtres humains n'est pas connue.

Renseignements sur les dangers particuliers des Composants

Aucune information pertinente connue.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**Distribution et Evolution dans l'environnement**

Les renseignements complets ne sont pas encore disponibles.

Les effets sur l'environnement

Les renseignements complets ne sont pas encore disponibles.

Evolution et les effets dans les stations d'épuration des eaux usée

Les renseignements complets ne sont pas encore disponibles.

Critère de classification de l'écotoxicité

Paramètres De Danger (LC50 OR EC50)	Elevé	Moyen	Faible
-------------------------------------	-------	-------	--------

SYLGARD(R) 309 SILICONE SURFACTANT

Toxicité Aigue en milieu Aquatique (MG/L)	<=1	>1 and <=100	>100
Toxicité Aigue en milieu terrestre (MG/L)	<=100	>100 and <= 2000	>2000

Ce Tableau est Adapté de "ENVIRONMENTAL TOXICOLOGY AND RISK ASSESSMENT", ASTM STP 1179, P. 34, 1993.

Ce Tableau peut être utilisé pour classifier l'écotoxicité du produit quand des données ecotoxiques sont inscritent au dessus. Veuillez lire l'autre information sur la sécurité écologique de cette matière dans son ensemble.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Peut être incinéré conformément aux réglementations locales.

Appelez la société locale d'élimination des déchets dangereux ou les autorités provinciales en matière de déchets pour plus de renseignements.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Route du Canada (selon les règlements du code IMDG)**

N'est pas soumis aux règlements locaux sur les routes.

IMDG Maritime

Non dangereux selon IMDG.

ICAO Aérien

Non dangereux selon l'IATA.

Remarks: Les emballages ventilés ne sont pas admis au transport aérien.

Appelez Dow Corning Transportation au (989) 496-8577 si vous avez besoin de renseignements supplémentaires.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le RPC, et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.

CLASSIFICATION Catégorie B, Division 6.
SIMDUT: Catégorie D, Division 2B.

DSL STATUS: Toutes les substances chimiques dans ce produit figurent sur la LIS ou sont exemptées.

SYLGARD(R) 309 SILICONE SURFACTANT**16. AUTRES DONNÉES**

Redigé par: Dow Corning Corporation

Ces Données sont proposées de bonne foi comme valeurs typiques et non comme une spécification du produit. Aucune garantie, expresse ou tacite, n'est établie par la présente. Les méthodes recommandées pour l'hygiène industrielle et une manipulation sans risques sont considérées comme étant généralement applicables. Cependant, chaque utilisateur/trice devrait revoir ces recommandations dans le contexte spécifique de l'utilisation prévue et déterminer si celles-ci sont appropriées.

(R) indique une Marque Déposée